

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
B.P. 157 Tél. : 22 29 21 Yaoundé

DÉPARTEMENT DE LA GEODESIE ET DE LA
PHOTO-TOPOGRAPHIE

SERVICE DE LA PHOTOGRAMMETRIE

Yaoundé, le 16 Mars 2005

N° 575/AMS/MINREST/INC/DGPT/SP

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 10.550 hectares
Demandeur : Mairie Ndélélé
Mappe de référence : Batouri, Medoum et Yokadouma
à 1/200.000e
Situation Administrative : Département(s) de Kadey
Arrondissement(s) de Ndélélé
Planimètre utilisé : Coradi 36 891

DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE

Le point de base A est situé sur le cours d'eau Béké à la confluence de ce cours d'eau avec un affluent non dénommé à environ 2km du village Dimé.

Cette zone forestière est délimitée ainsi qu'il suit :

Au Nord et à l'Ouest :

- Du point A, suivre en amont le cours d'eau Béké et atteindre le point B situé à la confluence de Béké et un de ses affluents non dénommé.
- Du point B, suivre la droite BC 2,66 km de gisement 115 degrés pour atteindre le point C situé sur la confluence du cours d'eau Mombaré et un de ses affluents.
- Du point C, suivre en amont ce cours d'eau sur 4,4 km et atteindre le point D.
- Du point D, suivre la droite DE = 4,89 km de gisement 107 degrés d'où le point E situé sur un affluent du cours d'eau Loumbé.
- Du point E, suivre cet affluent en aval, atteindre Loumbé puis continuer à suivre en amont un autre affluent non dénommé du même cours d'eau d'où le point F.
- Du point F, suivre la droite FG = 1,21 km de gisement 138 degrés, d'où le point G.
- Du point G, suivre la droite GH = 1,31 degrés de gisement 73 degrés d'où le point H.
- Du point H, suivre la droite HI = 3,41 km de gisement 137 degrés d'où le point I situé sur un cours d'eau non dénommé.
- Du point I, suivre ce cours d'eau en amont sur 0,5 km puis son affluent et atteindre le point J.
- Du point J, suivre la droite JK = 1,5 km de gisement 136 degrés d'où le point K situé sur un affluent du cours d'eau Gbatouri.

Au Sud:

- Du point K, suivre cet affluent en aval pour atteindre Gbatoul, puis suivre ce cours d'eau en aval sur 4,6 km et atteindre le point L.
- Du point L, suivre la droite LM = 3,48 km de gisement 180 degrés pour atteindre le point M.
- Du point M, suivre la droite MN = 1,58 km de gisement 80 degrés pour atteindre le point N situé également sur le cours d'eau Gbatouri.

A l'Est :

- Du point N, suivre ce cours d'eau en aval sur 0,6 km d'où le point O.
- Du point O, suivre la droite OP = 5,42 km de gisement 295 degrés pour atteindre le point P situé sur la confluence du cours d'eau Ngoumondjoko et ses affluents.
- Du point P, suivre ce cours d'eau en amont sur 4,6 km et atteindre le point Q.
- Du point Q, suivre la droite QR = 0,67 km de gisement 177 degrés d'où le point R situé sur un affluent non dénommé du cours d'eau Loumbé.
- Du point R, suivre en aval cet affluent jusqu'au cours d'eau principal d'où le point S.
- Du point S, suivre la droite ST = 1,75 km de gisement 277 degrés d'où le point T situé sur un cours d'eau non dénommé affluent de Loumbé.
- Du point T, suivre cet affluent en aval jusqu'au Loumbé puis suivre en amont Loumbé, puis un autre de ses affluents et atteindre le point U.
- Du point U, suivre la droite UV = 1,01 km de gisement 346 degrés d'où le point V.
- Du point V, suivre la droite VW = 0,88 km de gisement 272 degrés d'où le point W situé sur le cours d'eau Sobélé.
- Du point W, suivre en aval ce cours d'eau sur 3,8 km et atteindre le point X situé à la confluence de ce cours d'eau et un de ses affluents non dénommé.
- Du point X, suivre la droite XA = 2,83 km de gisement 306 degrés pour atteindre le point A dit de base.

La zone ainsi circonscrite couvre une superficie de : *Dix mille cinq cent cinquante hectares*.

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./-



Le 10/05/2012 à 14h00

